



Nature de la construction :

La construction se rapporte à la naissance physique de l'ouvrage qui est marquée par l'intervention de différentes branches qui sont autant de spécialités et l'objet de nombreux sujets d'évaluation tels que le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre, l'entrepreneur, le bureau de contrôle... etc.

La construction possède essentiellement deux domaines qui sont : les travaux de bâtiments, et les travaux publics.

On se penche sur :



Les travaux de bâtiment :

Ils concernent tout ce qui vise à construire, à organiser, à préserver, à démanteler, des ouvrages ou des parties d'ouvrages immobiliers en superstructure ou en infrastructure.

Les travaux de bâtiment concernent les commodités de l'homme. Ils bâtissent, quel que soit le client public ou privé des équipements immobiliers nécessaires à la vie sociale (logements, écoles, hôpitaux) et à la vie économique (bureaux, magasins, usines... etc.).



Quelle que soit la nature spécifique d'un chantier, il est possible de schématiser sa réalisation dans un univers à trois grandeurs:



2

a- **la grandeur technique**: où l'on se préoccupe de la qualité du bien livrable de l'ouvrage;



b- **la grandeur temps**: où l'on se préoccupe du temps requis pour réaliser l'ouvrage;



c- **la grandeur coût**: où l'on se préoccupe de l'effort à consentir pour réaliser le projet, l'unité monétaire servant de *dénominateur commun* pour mesurer cette attention.